

kin pour lui faire observer combien il était difficile de faire comprendre une question à ceux qui n'en connaissent pas la genèse. Si j'avais eu l'intention d'induire M. Watkin en erreur, je n'aurais pas eu l'audace, ainsi que je l'avais fait, de lui remettre un imprimé de l'histoire de l'ensemble de la question en Nouvelle-Écosse, démontrant qu'elle n'avait pas été un élément décisif du scrutin. Je suis sûr que la Chambre voudra exonérer M. Watkin d'avoir fait intentionnellement une fausse déclaration. L'honorable député objecte particulièrement au passage du discours du trône exprimant le désir d'étendre le territoire vers l'Ouest. Cette attitude me paraît d'autant plus extraordinaire qu'il attache avec raison une grande importance à l'immigration comme étant l'un des moyens les plus efficaces d'assurer la vigueur et la prospérité de la nation. Grâce aux 11 millions d'acres en terres publiques dans la région de la Rivière Rouge et le territoire de Saskatchewan qui permettent d'accroître notre population en invitant les immigrants à s'y établir, la question du prolongement vers l'Ouest revêt la plus haute importance. Mais je préfère m'en tenir à ce sujet aux propos à la fois éloquentes et convaincants de mon honorable collègue, car ils sont beaucoup plus révélateurs et probants que tout ce que je pourrais moi-même dire :

«Le territoire de la Baie d'Hudson embrasse une superficie de deux cent-cinquante mille milles. Laisant de côté les régions les plus rudes et les moins hospitalières, il se trouve entre le Canada et le Pacifique une splendide contrée où cinq ou six belles provinces, plus grandes en étendue que la plus vaste que nous possédions, pourraient être formées, et offrant à l'industrie et à la spéculation la gamme la plus variée de sols, de conditions climatiques et de ressources qui soit. Face au défi posé par la prise de possession, l'organisation et la mise en valeur de cet immense territoire, croyez-vous que nous nous arrêterons même à la limite occidentale du Canada? ou même au littoral du Pacifique? L'île de Vancouver avec ses vastes gisements de houille est située plus loin. Les splendides îles du Pacifique et les échanges maritimes croissants, eux aussi sont plus loin; la Chine peuplée et le riche Orient sont plus loin; le temps viendra où le soleil du Sud caressera aussi familièrement les voiles des navires de nos petits-enfants qu'elles sont accoutumées à braver les tempêtes déchaînées de l'hémisphère septentrional. Les provinces maritimes auxquelles je m'adresse en ce moment ne sont que l'avant-poste de cette prolifique région dont les horizons sont illimités; les quais où viendront s'amarrer les flottes qui porteront son commerce aux quatre coins du monde. La Nouvelle-Écosse est l'un de ceux-là. Je vous demande de vous donner la main, dans l'unité et l'ordre et d'apporter les lumières de votre intelligence et la force de votre énergie à la réalisation de cette œuvre immense. Si vous vous y refusez, vous trahissez lâchement tous les principes qui sont à la base de la prospérité et du progrès de votre pays; refusez et vous n'aurez pas su comprendre les signes que les dieux ont inscrits sur la terre et sur la mer; refusez et la Nouvelle-Écosse au lieu d'être à l'avant-plan qu'elle occupe aujourd'hui devra être rejetée derrière les Rocheuses. La Providence a

[L'hon. C. Tupper.]

implanté votre pays au cœur de ce territoire aux richesses infinies—ayez à cœur de vous acquitter avec vigueur et élévation de pensée des devoirs que vous impose la situation qui vous a été providentiellement dévolue.»

Permettez-moi avant de terminer, monsieur l'Orateur, de remercier les députés de leur bienveillante attention aux observations quelque peu décousues que j'ai pu faire à brûle-pourpoint en réponse au discours prononcé par mon honorable collègue.

M. McKeagney défend le changement d'attitude du député de Hants à l'égard du pacte de la Confédération et maintient qu'il n'y a rien de déshonorant à changer d'avis lorsque l'on constate s'être trompé. Lui (M. McKeagney) n'a pas milité dans l'opposition à la Confédération mais il s'est objecté au mode et à la manière de sa réalisation. Il a pour mission de chercher à obtenir certaines concessions et certaines modifications mais il n'est pas prêt à dire que le pacte d'union soulève à tous égards les objections de la Nouvelle-Écosse. (*Bravo, bravo*)

M. Hugh McDonald: Monsieur l'orateur, l'honorable député de Cumberland a exprimé sa sympathie envers les députés de la Nouvelle-Écosse siégeant en cette Chambre du fait qu'ils ne sont pas en mesure d'obtenir d'appui du côté des banquettes ministérielles; pour ma part, je ne pense pas que nous ayons besoin de sympathie, car j'ai le sentiment d'occuper une position plus honorable en reflétant les opinions et en faisant valoir les droits de ceux qui m'ont élu que si j'occupais la place que l'honorable député voudrait m'attribuer. Je sais pertinemment, face au sentiment de la grande majorité des députés envers le pacte d'union, qu'il m'est futile de croire que mes observations puissent évoquer quelque sympathie ou convaincre, d'autant moins qu'à cette heure avancée de la nuit il me paraît injuste envers la Chambre et envers moi-même de prendre plus que quelques minutes. Mais j'aurais le sentiment de manquer à mon devoir envers ceux qui m'ont élu pour les représenter si je ne devais refuser catégoriquement d'ajouter mes félicitations à celles qui ont été adressées à Son Excellence sur l'application d'une politique que je crois néfaste aux intérêts bien compris de ma province et que je sais répugner aux sentiments et aux désirs de mes commettants ainsi qu'à la très grande majorité de la population de la Nouvelle-Écosse. L'honorable député a dit que nous n'étions pas en mesure de demander l'abrogation du pacte d'union puisque, d'après la statistique qu'il a citée, l'unanimité de la population de la Nouvelle-Écosse sur le sujet est contestable. Il ignore le fait que depuis trois ans lui et les membres de son parti ont ignoré le droit du peuple de faire entendre sa